

Framatube : nos réponses à vos questions pratiques !

Voici un florilège des questions variées que vous avez posées lors dans notre foire aux questions concernant PeerTube, le logiciel qui propulsera Framatube.

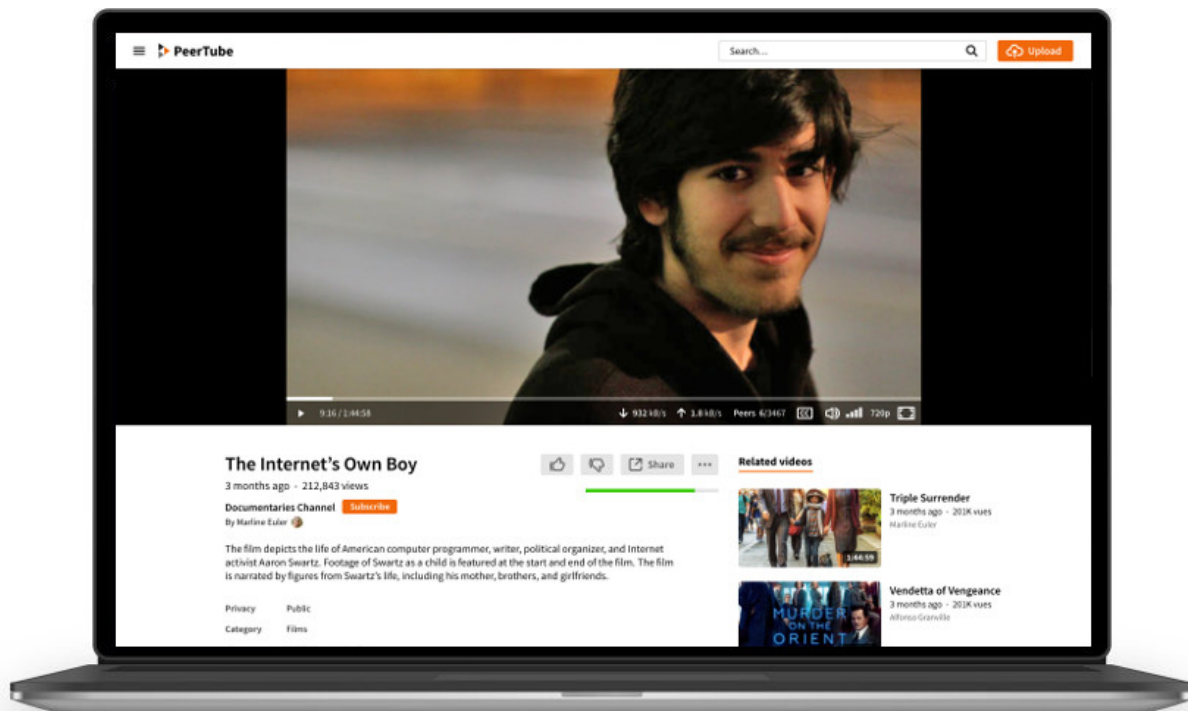
Avant de vous partager ces échanges, voici un petit résumé de la situation ☐

Expliquer Framatube en 3mn

Si vous n'avez pas encore entendu parler de Framatube et de PeerTube (ou si vous voulez en parler autour de vous), on a une astuce ! Hélène Chevallier, journaliste à France Inter, nous a interviewé et a résumé les enjeux et notre démarche dans sa chronique « C'est déjà demain » du 28 novembre dernier, que voici :

Pour rappel, n'hésitez pas à nous soutenir dans le financement de PeerTube et dans l'ensemble de nos actions, en faisant un don.

Mais revenons-en au propos de cet article : vos questions ! Nous avons regroupé les réponses à des questions plus techniques dans un autre article sur ce blog ^^ . Sauf mention contraire, toutes les réponses sont de Chocobozzz, le développeur que nous avons accueilli dans notre équipe salariée afin qu'il puisse finaliser le code de PeerTube. De même, la plupart des questions ont été raccourcies ou reformulées pour plus de lisibilité, mais l'intégralité des échanges se trouve sur notre forum !



Olivier Massain a profité de notre foire aux questions pour proposer son aide sur le design de PeerTube : ça va péter la classe !

Quels contenus, quelles vidéos...?

TeemoT

— Je voudrais en savoir plus sur le type de contenus qui y seraient hébergés, n'importe quelle vidéo pourrait y être ? Ou y a-t-il des règles à respecter ?

Pouhiou souhaite répondre ici :

À vrai dire, cela dépendra de chaque hébergement PeerTube.

Car, et c'est important de le souligner : *a priori, Framasoft n'hébergera pas vos vidéos sur Framatube.*

En effet, notre but est que se monte une fédération d'instances PeerTube à la fois indépendantes et dans une entraide commune. Or, si nous ouvrons notre instance de PeerTube (qui sera donc Framatube) aux vidéos de tout le monde, la facilité fera que les vidéos seront postées chez nous et de ne pas chercher à créer sa propre instance ou à se regrouper par communauté d'intérêts.

Du coup, nous serons là pour aider et accompagner les personnes, associations, collectifs de vidéastes, lieux de formation, médias, etc. qui veulent monter leur instance et se fédérer. Mais ce sera à chacune de ces instances de choisir quelle porte d'entrée vers PeerTube elle veut être, donc par exemple de déterminer leurs conditions générales d'utilisation.

Du coup, le type de contenus vidéos dépendra forcément des personnes qui se regrouperont pour héberger des vidéos sur leurs instances et des vidéos qu'elles y accepteront ;).

arthurrambo

— Qu'en est-il des vidéos prônant l'homophobie, l'antisémitisme et le racisme ? Seront-elles supprimées comme sur YouTube ? Quelles conséquences pourra-t-il y avoir sur le créateur ?

Une vidéo peut-être signalée par un utilisateur. Le signalement va à l'administrateur/modérateurs du serveur sur lequel est enregistré l'utilisateur, plus à l'administrateur/modérateurs du serveur qui possède la vidéo.

C'est donc à eux d'évaluer s'ils veulent ou non supprimer la vidéo (puis potentiellement l'utilisateur) :

- Si le serveur détient la vidéo elle est supprimée en local puis sur l'ensemble du réseau (par fédération) ;
- Si le serveur ne détient pas la vidéo elle est simplement supprimée en local.

Pyg se permet d'ajouter :

À la réponse de Chocobozzz concernant l'outil, j'ajoute celle de la loi.

En effet, trop peu de contenus contenant des discours de haine sont signalés. Certes, les procédures sont longues, mais trop peu de gens les utilisent, ce qui a pour conséquence de laisser croire que la plateforme (Twitter, Facebook, ou ici une instance PeerTube) est « le » interlocuteur pour signaler les contenus.

Sur Mastodon, on a bien vu que beaucoup s'étaient crus, au départ, dans un

nouveau Far West (« c'est mon instance, je fais ce que je veux »). Il faut rappeler la loi, encore et encore, et la faire vivre, car c'est elle qui est l'un des principaux supports du « vivre ensemble ».

Il va de soi, mais ça va mieux en le disant, que sur notre future instance PeerTube, aucun propos contraire à ces lois ne saura être toléré.

JonathanMM

— Est ce qu'à l'ouverture du service, il est prévu des vidéos de gens connus (style gros youtubeurs), histoire qu'il y ait déjà un peu de contenu grand public et que ça ne part pas de presque rien ?

Pouhiou a un début de réponse :

Pour l'instant, peu de choses sont prévues : on vient tout juste d'annoncer le projet !

L'idée est justement de commencer à entrer en contact avec divers collectifs pour voir s'ils ont envie d'avoir une instance PeerTube, de s'approprier leurs moyens de diffusion. Nous discutons actuellement avec des associations, des fédérations, et avec quelques vidéastes pour voir si et comment nous pourrions les accompagner. Mais ne mettons pas la charrue avant les bœufs : il faut d'abord avoir un code fonctionnel, une interface accueillante, bref un outil qui soit facile à installer et utiliser.

Du coup, ce travail d'accompagnement se fera entre janvier et février, et nous enjoignons tout groupe souhaitant devenir son propre hébergeur de vidéos (même si c'est en parallèle d'une chaîne YouTube, au moins au début) à nous contacter pour qu'on puisse les aider ;).

Mais soyons francs : en mars 2018, ce sera *le début* d'un nouveau réseau d'hébergement de vidéos, et non un bouquet final !

— *J'aimerais savoir si un jour Peertube pourra permettre le live streaming ?*

Ça risque d'être compliqué, car le torrent fonctionne sur des fichiers finis immuables.

Certains ont essayé en générant en boucle un fichier torrent toutes les x secondes, puis en l'envoyant aux autres clients. Je n'ai pas testé mais c'est plutôt ingénieux. Après est-ce que ça marche bien et efficacement, je ne sais pas parce que c'est un peu de la bidouille.

Au lieu d'utiliser BitTorrent on pourrait imaginer utiliser que la fédération de serveurs, on partagerait la bande passante entre les serveurs. Après ça ne reste qu'une idée. Mais c'est loin d'être pour tout de suite. □

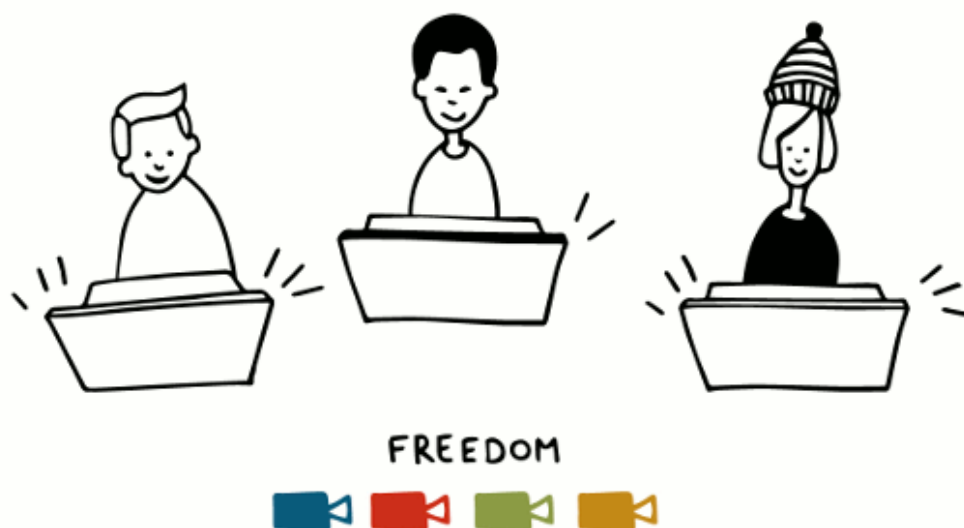


Illustration : CC-BY-SA Emma Lidbury

Envoyer et partager les vidéos

ChristianW

— *Y a-t-il un code d'incrustation html ?*

Oui, il y a possibilité d'incruster la vidéo dans n'importe quelle page web.

— *Comment se comporte PeerTube quand il y a des accès simultanés depuis un même réseau intranet ?*

Que ce soit via intranet ou internet il y a utilisation de WebRTC, qui regardera s'il y a un moyen pour ces différents utilisateurs de s'échanger de la donnée. S'il y a possibilité (pare-feu/routeur sympa) ça sera fait automatiquement. Sinon ça passera simplement par HTTP sans notion de pair-à-pair.

buyaman

— *Comment procéder pour une transition en douceur entre les plateformes actuelles et la vôtre ? Ex: je suis un vidéaste au contenu prolifique (1000 vidéos) en combien de temps je fais le transfert ?*

Tout dépend de votre plate-forme actuelle, mais on aimerait ajouter une interface d'import (depuis YouTube notamment).

— *Et serait-ce une transition abrupte ou en douceur (les deux plateformes utilisées le temps de la transition) ?*

C'est à vous de décider ☐

Aitua;

— *J'imagine que si le filtrage automatique est inscrit dans la loi européenne, les serveurs dans l'UE seraient obligés d'imposer un tel filtrage ?*

Pouhiou a été invité à répondre :

Question très très intéressante, car elle montre que ce projet de loi n'est pensé que pour des plateformes centralisatrices de gros hébergeurs (qui ont les moyens de mettre en place de tels filtres) et pénalise de fait l'auto-hébergement ou l'hébergement mutualisé, tout en déconsidérant d'emblée les systèmes décentralisés ou distribués.

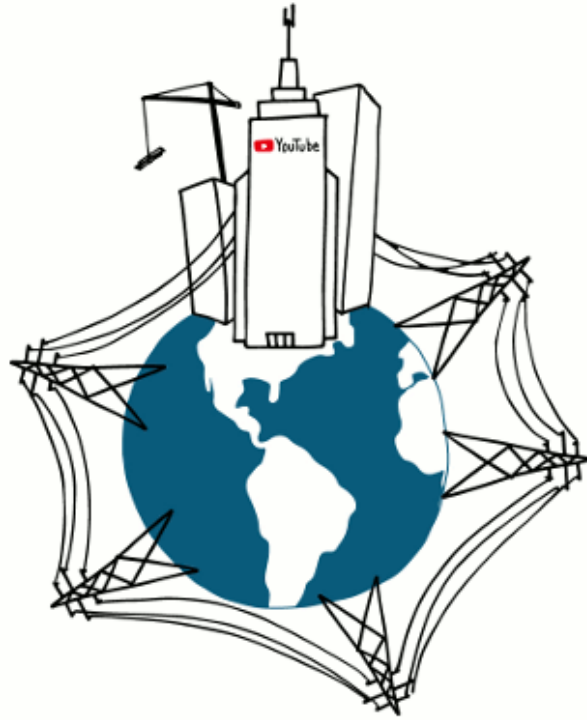
Déjà, il faut se dire qu'entre le fait que cela entre dans une loi/directive européenne, le fait d'avoir des décrets d'application, le fait que cela ne soit pas démonté par le conseil constitutionnel (j'avais lu quelque part que cette proposition avait toutes les chances d'être écartée à ce niveau)... Bref : on a le temps de voir venir !

Et la question finale : qu'est-ce qu'un filtre automatique ? S'il suffit d'analyser le texte donné en titre à la vidéo ou d'ajouter une case à cocher lors de l'*upload* « promis je respecte le *copyright* », ça peut facilement être implémenté...

Aitua

— J'ai envie de croire comme toi que cette loi ne passera pas, car les exemples que j'ai trouvés ne sont vraiment pas positifs pour les vidéastes.

Bref, c'est une des raisons pour laquelle moi aussi je veux passer à PeerTube et ne plus avoir à subir ces filtrages !



Nous n'avons clairement pas les mêmes moyens que Google !
Illustration : CC-By-SA Emma Lidbury

Parlons sous...

choosebzh

— *Je vais peut-être poser la question qui fâche, mais qu'en est-il des annonceurs? Certains vidéastes prolifiques pourront-ils en retirer une source de revenus? Même faible, bien sûr. Car être libriste, oui, mais faut vivre aussi. □*

Techniquement il n'est pas prévu d'ajouter de la pub.

Rien n'empêche pour le vidéaste d'incorporer une annonce dans sa vidéo (ça commence à se faire sur les autres plate-formes) même si ça a ses limites.

Il est probable qu'on ajoute la possibilité d'afficher des boutons Liberapay, Tipeee, Patreon, etc., en dessous de la vidéo. Mais ce n'est pas notre priorité pour l'instant.

Pouhiou se permet d'ajouter :

Sur la question des annonceurs, et en tant qu'ancien « youtubeur » qui connaît

encore beaucoup de monde dans le milieu, j'ajoute une précision.

L'annonce publicitaire est un modèle de rémunération qui paye très très mal les vidéastes. Avec l'explosion des créations vidéos, les annonces sont payées de moins en moins, et on est bien loin du « 1€ pour 1000 vues » de 2013... C'est un modèle qui marche encore pour les très très très gros succès (des millions de vues sur plusieurs vidéos), ce qui représente une infime partie des vidéastes.

Actuellement, si un·e vidéaste veut se faire de l'argent avec de la pub, le meilleur moyen reste les partenariats et placements de produits.

Le modèle économique le plus efficace pour les « petit·e·s vidéastes » semble encore être le modèle du don (Tipee, Patreon, Liberapay) qui, s'il n'est pas intégré à PeerTube dès sa bêta, sera relativement facile à implémenter (parce que PeerTube est un logiciel libre).

Framasoft

Et tant que nous parlons sous, faisons un petit point sur le financement...

(oui, nous avons rajouté cette question nous-mêmes, c'est triché... mais cela nous permet de faire le point avec vous, en toute transparence)

Et Framasoft de s'auto-répondre :

Comme nous l'affichons sur le site présentant le projet Framatube, nous finançons le développement de PeerTube sur le budget de l'association, dont 90 % des revenus proviennent de vos dons.

En effet, sur les 90 000 € qu'il nous manque pour boucler notre budget 2018 :

- Un tiers sera consacré à PeerTube ;
- Un tiers au maintien et à la mise à jour des services Dégooglisons Internet ;
- Un tiers à la concrétisation des autres projets Contributopia.



instantané des dons 9 jours après le lancement de la campagne PeerTube.

À la rédaction de cet article, nous avons déjà récolté pas loin de 20 000 € en une semaine, ce qui est formidable, parce que vous êtes des personnes formidables (n'en doutez jamais) ! Néanmoins, rien n'est gagné et si nous ne voulons pas revoir nos ambitions à la baisse, il faudrait que nous atteignions cette barre des 90 000 € d'ici le 31 décembre.

Pour rappel, notre association étant reconnue d'intérêt général, tout don de contribuables français-es peut être déduit de leurs impôts sur les revenus. Ainsi, un don de 100 € vous reviendra, après déduction fiscale, à 34 €.

Sachez que, si nous dépassons cet objectif des 90 000 €, notre priorité sera de permettre à Chocobozzz de poursuivre le développement de PeerTube, et donc d'ajouter à cette solution des fonctionnalités très attendues (ce ne sont pas les idées qui manquent, juste les moyens ^^).

Si vous le voulez et le pouvez, pensez à soutenir Framasoft !

Pour aller plus loin :

- Présentation de PeerTube
 - Poser des questions sur PeerTube
 - Voir le code de PeerTube
- Soutenir Framasoft permettra de financer...
 - Le développement de PeerTube
 - Le maintien des services Dégooglisons Internet
 - Notre campagne Contributopia (et l'année consacrée aux services)